

NOTE AUX ASSOCIES

1. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COLLEGE DES CONTROLEURS AUX COMPTES ET
2. COMPTES ANNUELS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021 - APPROBATION

Le rapport financier, mis en ligne sur notre site www.ceneo.be, reprend :

- Les comptes consolidés comprenant les comptes de tous les secteurs de CENEO, à savoir :
 - le secteur I (ex-I.E.E.C.H., ex-I.E.B.C. et ex-A.I.E. électricité) ;
 - le secteur II (ex-I.H.S.) ;
 - le secteur III (ex-I.H.G. et ex-A.I.E. gaz) ;
 - le secteur IV (ex-IDETA électricité et gaz) ;
 - le secteur V (ex-IMOBEELEC) ;
 - le secteur VI (ex-IMOBEGAZ) ;
 - le secteur VII (Partenariats énergétiques).
- Les opérations de consolidation consistent en la compensation :
 - des créances et des dettes réciproques aux sept secteurs ;
 - des produits et charges afférents aux opérations intersectorielles.

Le rapport de gestion, également mis en ligne sur notre site www.ceneo.be, comprend :

- la composition des organes au 31 décembre 2021 ;
- le rapport spécifique sur les participations financières ;
- la situation de la Centrale d'achat d'énergie ;
- les principales décisions du Conseil d'administration, des Comités de gestion, des Assemblées générales et du Comité d'Audit ;
- le rapport environnemental et de développement durable ;
- le rapport de rémunérations,
- un commentaire sur les comptes annuels ;
- la proposition d'affectation bénéficiaire.

Proposition de décision :

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'approuver les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2021.

3. DECHARGE A DONNER AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE DE LEUR MANDAT AU COURS DE L'ANNEE 2021

Conformément à la loi, l'Assemblée générale doit donner décharge aux membres du Conseil d'administration.

Proposition de décision :

Il sera proposé à l'Assemblée générale de donner décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2021.

4. DECHARGE A DONNER AUX MEMBRES DU COLLEGE DES CONTROLEURS AUX COMPTES POUR L'EXERCICE DE LEUR MANDAT AU COURS DE L'ANNEE 2021

Conformément à la loi, l'Assemblée générale doit donner décharge aux membres du Collège des Contrôleurs aux comptes.

Proposition de décision :

Il sera proposé à l'Assemblée générale de donner décharge aux membres du Collège des Contrôleurs aux comptes pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2021.

5. RAPPORT ANNUEL DES REMUNERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'article L6421-1 §1^{er} du CDLD dispose que le principal organe de gestion de l'intercommunale, « ... » établit un rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent, par les mandataires, les personnes non élues et les titulaires de la fonction dirigeante locale.

Ce rapport a été adopté par le Conseil d'administration en sa séance du 19 mai dernier et est annexé au rapport de gestion établi par les administrateurs, conformément au modèle fixé par le Gouvernement.

Les associés trouveront ledit rapport en annexe du rapport de gestion 2021 disponible sur notre site internet www.ceneo.be.

Proposition de décision :

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'approuver le rapport du Conseil d'administration au sens de l'article L6421-1 du CDLD.

6. NOMINATIONS STATUTAIRES

En vertu de l'article L1523-14 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, l'Assemblée générale est seule compétente pour la nomination et la destitution des administrateurs.

Il est proposé de nommer, au Conseil d'administration, sur proposition de la Fédération PS du Centre, Monsieur Laurent LAUVAUX, Conseiller communal à Braine-le-Comte, au poste d'administrateur en remplacement de Monsieur Youcef BOUGHRIF, démissionnaire.

Cette proposition de nomination respecte les dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Proposition de décision :

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'approuver la désignation de Monsieur Laurent LAUVAUX en remplacement de Monsieur Youcef BOUGHRIF, démissionnaire.